
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022

**OBJET : RÉSIDENCE AUTONOMIE LES ARCADES
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE – EXERCICE 2023**

N° 2022-60 bis

Date de transmission en Préfecture : **0 6 DEC. 2022**

Date de mise en ligne : **0 6 DEC. 2022**

Date de la convocation du Conseil d'administration : **24 novembre 2022**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANCOIS**

Secrétaire de séance : **Agnès BERAL**

Membres présents à la séance : Michèle EYMARD – Sébastien FRANÇOIS – Jessica DIONISIO – Béatrice VERDIER – Agnès BERAL – Jean VIRET – Christian VIVENS – Marie-Thérèse MAUCOUR – Noëlle CROUZET – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER

Membres ayant donné pouvoir : Serge BERARD (à Sébastien FRANCOIS) – Christelle RIVAT (à Michèle EYMARD) – Jean-Louis CHAPON (à Jean VIRET)

Membres excusés : Christiane CONSTANT – Lionel BRUNEL – Xavier DÉMONET – Nathalie BERTOCCHI

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022

Conformément à la loi du 6 février 1992 portant administration territoriale de la République et à la loi du 5 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale procède au débat d'orientation budgétaire du budget de la résidence autonomie les Arcades, pour lequel il est pris acte du débat par délibération faisant l'objet d'un vote, préalable au vote du budget primitif relatif.

Il est demandé au conseil d'administration de voter la tenue du débat d'orientation budgétaire relative au budget 2023 de la résidence autonomie les Arcades sur présentation du rapport d'orientation budgétaire annexé.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

-**ACTE** que le débat d'orientation budgétaire relatif au budget de la Résidence autonomie Les Arcades pour l'exercice 2023 a eu lieu lors de la séance du 29 novembre 2022, en se basant sur le rapport joint à la présente délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Serge BERARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Pour copie certifiée conforme,

Pour Le Maire
Président du CCAS
Serge BERARD

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2022**

Sébastien FRANCOIS
Vice-Président du CCAS

Secrétaire de séance,
Agnès BERAL

